

## CARACTÉRISTIQUES SÉLECTIONNÉES

### INTÉRIEUR

<b>DIVERTISSEMENT ET CONNECTIVITÉ</b>	3 ptes CE	5 ptes LE	5 ptes SE
Système audio AM/FM/CD, écran tactile de 6,1 po <sup>4</sup>	●	●	●
Prise USB, prise d’entrée audio auxiliaire, fonction Bluetooth <sup>MD3</sup> avec connectivité téléphonique mains libres/lecture audio en continu sans fil/accès au carnet d’adresses	●	●	●
4 haut-parleurs	●	●	–
6 haut-parleurs	–	–	●
Commandes audio et Bluetooth <sup>MD3</sup> au volant	●	●	●
Écran multifonctions	●	●	●

#### CONFORT ET COMMODITÉ

Climatisation	–	●	●
Verrous de portières assistés	●	●	●
Glaces assistées avec auto-descente côté conducteur	●	●	●
Deux miroirs de pare-soleil	●	●	●
Volant inclinable à trois branches	●	●	●
Bloc central avec compartiment de rangement	●	●	●
Cache-bagages	●	●	●
Système d’accueil sans clé	–	●	●

#### SIÈGES ET GARNITURES

Sièges baquet avant avec sièges en tissu	●	●	–
Sièges sport avant avec sièges en tissu sport	–	–	●
Siège du conducteur avec inclinaison du dossier, avance/recul et réglage de la hauteur du coussin	●	●	●
Banquette arrière divisée 60/40 à dossiers rabattables	●	●	●

### EXTÉRIEUR

Aileron arrière	–	–	●
Dégivreur électrique de lunette arrière avec minuterie	●	●	●
Glaces teintées	●	●	●
Deux rétroviseurs extérieurs à réglage manuel	●	–	–
Deux rétroviseurs extérieurs chauffants, à réglage assisté	–	●	●
Essuie-glace avant à intermittence réglable, à un seul pantographe, à lave-glace intégré avec fonction bruine	●	●	●
Lave-glace/essuie-glace de lunette arrière avec fonction bruine	●	●	–
Lave-glace/essuie-glace de lunette arrière à balayage intermittent, avec fonction bruine	–	–	●
Phares de jour à DEL	–	–	●
Phares antibrouillards	–	–	●

### SÉCURITÉ

 <b>Toyota Safety Sense<sup>MC</sup> (TSS-C)<sup>12</sup> – comprend le système précollision (PCS)<sup>9</sup>, l’alerte de sortie de voie (LDA)<sup>10</sup> et les phares de route automatiques (AHB)<sup>11</sup></b>	●	●	●
---	---	---	---

<b>STAR</b> <small>SYSTÈME DE SÉCURITÉ</small>	Système de sécurité Star <sup>MC</sup> – comprend le dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) <sup>6</sup> , le régulateur de traction (TRAC), le système de freins antiblocage (ABS), le répartiteur électronique de force de freinage (EBD), l’assistance au freinage (BA) <sup>7</sup> et la technologie d’arrêt intelligent (SST) <sup>8</sup>	●	●	●
Coussins gonflables côtés conducteur et passager avant (SRS) <sup>1</sup>		●	●	●
Coussin gonflable de protection des genoux côté conducteur (SRS) <sup>1</sup>		●	●	●
Coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant (SRS) <sup>1</sup>		●	●	●
Coussins gonflables latéraux en rideau à l’avant et à l’arrière (SRS) <sup>1</sup>		●	●	●
Coussins gonflables montés dans les coussins des sièges du conducteur et du passager avant (SRS) <sup>1</sup>		●	●	●
Sièges du conducteur et du passager avant à réduction des coups de fouet cervicaux		●	●	●
Régulateur de vitesse		–	●	●

### GROUPE D’OPTIONS

<b>GROUPE NAVIGATION</b>	○	○	○
Système audio à écran tactile de 6,1 po <sup>4</sup> avec navigation <sup>5</sup> , radio satellite SiriusXM <sup>MD</sup> , fonction d’affichage de pochettes d’albums Gracenote <sup>MD</sup> , lecture à haute voix de textos			

## ACCESSOIRES D’ORIGINE

Les accessoires d’origine Toyota sont conçus et fabriqués sur mesure pour votre véhicule Toyota et sont couverts par une garantie du fabricant Toyota. Pour une liste complète des accessoires livrables pour chaque véhicule, visitez **accessoires.toyota.ca** ou votre concessionnaire local.

Chauffe-bloc			
Moulures de protection latérales			
Système Bongiovi Acoustics DPS			
Filet de rétention			
Doublure de compartiment de charge			
Système de navigation <sup>5</sup>			
Pellicule de protection de la peinture			
Protecteur de pare-chocs arrière			
Aileron arrière			

### MÉCANIQUE

<b>MOTEUR</b>				
<b>Type</b>	4 cylindres de 1,5 litre, DACT, 16 soupapes, système de distribution à calage variable intelligent, injection électronique multipoint séàquentielle	●	●	●
<b>Puissance</b>	106 ch à 6 000 tr/min	●	●	●

### GROUPE PROPULSEUR

<b>Boîte de vitesses</b>				
Manuelle 5 vitesses		●	●	●
Automatique 4 rapports, à commande électronique avec intelligence		○	○	○

### CHÂSSIS

<b>Freins</b>				
Assistés, disques avant ventilés, tambours arrière		●	●	–
Assistés, disques avant ventilés, disques arrière pleins		–	–	●
<b>Direction</b>				
À crémaillère à commande électrique avec assistance variable		●	●	●

<b>Roues et pneus</b>				
Roues de 15 po en acier, avec enjoliveurs de roue complets		●	●	–
Roues de 16 po en alliage d’aluminium, verrous de roue		–	–	●
Pneus P175/65R15 toutes saisons, pneu de secours temporaire		●	●	–
Pneus P195/50R16 toutes saisons, pneu de secours temporaire		–	–	●

### CAPACITÉS

<b>Nombre de places</b>	5	●	●	●
<b>Volume de chargement</b>	<i>litres (pi<sup>3</sup>)</i>			
	433 (15,3) derrière les sièges arrière	●	–	–
	442 (15,6) derrière les sièges arrière	–	●	●
<b>Réservoir</b>	<i>litres (gal. imp.)</i>			
	42 (9,2)	●	●	●

### COTES DE CONSOMMATION<sup>2</sup>

Ville/route/combinée	<i>L/100 km</i>	<i>mi/gal (gal. imp.)</i>			
Manuelle	7,8/6,5/7,2	36/43/39	●	●	●
Automatique	7,9/6,8/7,4	36/42/38	○	○	○

## COULEURS

### COULEURS EXTÉRIEURES

040 <b>BLANC ALPIN</b>	1F7 <b>ARGENT CLASSIQUE MÉTALLISÉ</b>
1G3 <b>GRIS MAGNÉTIQUE MÉTALLISÉ</b>	209 <b>SABLE NOIR NACRÉ</b>
2N5 <b>GLACE PILÉE (084)/ SABLE NOIR NACRÉ (209)</b>	2PN <b>ROUGE RUBIS NACRÉ (3T3)/ SABLE NOIR NACRÉ (209)</b>
3P0 <b>ROUGE ABSOLU</b>	8T7 <b>ÉCLAIR BLEU MÉTALLISÉ</b>

	Les options de couleurs extérieures et intérieures ne sont pas toutes disponibles pour tous les modèles. Consultez le <b>toyota.ca</b> ou votre concessionnaire pour connaître les configurations possibles.
---	--



## FAITES UN ESSAI ROUTIER ET REPARTEZ AVEC DES MILLES AÉROPLAN<sup>MD</sup>

Vous pouvez accumuler des milles Aéroplan<sup>MD14</sup> lorsque vous achetez, essayez ou faites entretenir votre véhicule chez un concessionnaire Toyota.

Consultez votre concessionnaire pour les détails.

## MENTIONS LÉGALES

**(1)** Tous les véhicules Toyota montrés dans cette brochure ont un système de retenue supplémentaire (SRS). Pour des informations de sécurité importantes en ce qui concerne le système de retenue supplémentaire dans un véhicule particulier, veuillez consulter le Manuel du propriétaire ou communiquer avec le concessionnaire Toyota de votre localité. **(2)** Les estimations de l’efficacité énergétique ont été déterminées à l’aide des méthodes d’essai approuvées par le gouvernement du Canada. La consommation réelle de carburant variera en fonction des habitudes de conduite et d’autres facteurs. **(3)** N’utilisez pas le système mains libres si cela risque de vous distraire. Un téléphone compatible Bluetooth<sup>MD</sup> doit d’abord être jumelé au système. Le fonctionnement du téléphone dépend du logiciel, de la couverture et du fournisseur de services téléphoniques. **(4)** Les distractions au volant peuvent causer la perte de contrôle du véhicule. Conduisez toujours prudemment, obéissez au code de la route et concentrez-vous sur les conditions routières et la circulation. **(5)** La disponibilité et l’exactitude des renseignements fournis par le système de navigation dépendent de nombreux facteurs. Faites preuve de bon sens lorsque vous vous servez des renseignements fournis. Les services et la programmation peuvent changer sans préavis. Les services ne sont pas disponibles pour toutes les villes ou toutes les routes; des mises à jour peuvent être disponibles de votre concessionnaire moyennant un coût supplémentaire. **(6)** Le dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) est un système électronique conçu pour aider le conducteur à maintenir le contrôle du véhicule dans des conditions défavorables. Il ne remplace pas les pratiques de conduite sécuritaire. Des facteurs comme la vitesse, les conditions routières et les sollicitations du conducteur sur la direction peuvent affecter l’efficacité du dispositif VSC. **(7)** L’assistance au freinage est conçue pour aider le conducteur à tirer pleinement profit des avantages du système ABS. Elle ne remplace pas les pratiques de conduite sécuritaire. L’efficacité du freinage dépend aussi d’un bon entretien du système de freinage ainsi que de l’état des pneus et de la route. **(8)** La technologie d’arrêt intelligent fonctionne seulement dans certaines situations où l’on enfonce simultanément les pédales de frein et d’accélérateur. Une fois activé, le système diminue la puissance du moteur afin d’aider les freins à arrêter le véhicule. Des facteurs comme la vitesse, les conditions routières et les sollicitations du conducteur peuvent tous affecter la distance d’arrêt. La technologie d’arrêt intelligent ne remplace pas les pratiques de conduite sécuritaire et prudente et ne garantit pas un arrêt instantané. **(9)** Le système précollision du TSS est conçu pour aider à éviter les collisions ou réduire la vitesse d’impact et les dommages uniquement lors de certaines collisions frontales. Il ne remplace pas une conduite sécuritaire et prudente. L’efficacité du système dépend de plusieurs facteurs, notamment la vitesse, les interventions du conducteur et les conditions routières. **(10)** Le système d’alerte de sortie de voie est conçu pour reconnaître les lignes de démarcation de voie dans certaines conditions et pour émettre des alertes sonores et visuelles en cas de sortie de voie. Il ne s’agit pas d’un système anticollision, et il ne remplace pas une conduite sécuritaire et prudente. **(11)** Le système de phares de route automatiques fonctionne à une vitesse supérieure à environ 34 km/h. Des facteurs comme un pare-brise sale, des variations climatiques, les conditions d’éclairage ou un terrain montagneux limitent l’efficacité du système. Le conducteur devra alors le désactiver manuellement. **(12)** Le conducteur a toujours la responsabilité de conduire de façon sécuritaire. Soyez toujours attentif à ce qui vous entoure et conduisez prudemment. Selon les conditions routières, l’état du véhicule, la météo et d’autres conditions, il se peut que les systèmes TSS ne fonctionnent pas comme prévu. **(13)** Selon les données recueillies par IHS Automotive : Polk sur les véhicules en service et les nouvelles immatriculations au Canada pour les années-modèles 1996 à 2015 au 30 juin 2015. **(14)** <sup>MD</sup>Aéroplan et le logo Aéroplan sont des marques déposées d’Aimia Canada Inc.

Pour plus de détails sur ces caractéristiques, consultez le Manuel du propriétaire ou adressez-vous à votre concessionnaire Toyota local.

**Toyota Canada Inc.** Nous nous sommes efforcés de veiller à l’exactitude de l’équipement et des spécifications en fonction des renseignements connus au moment d’aller sous presse. Dans certains cas, des changements peuvent se produire au niveau de la capacité de production, de l’équipement de série, des options ou des délais de livraison du produit qui ne seraient pas reflétés dans la présente brochure. Toyota Canada Inc. se réserve le droit d’apporter des changements nécessaires sans préavis ni obligation. Le site Web de Toyota (**toyota.ca**) et votre concessionnaire Toyota demeurent votre meilleure source de renseignements à jour.

## SOMMAIRE DES GARANTIES DU VÉHICULE NEUF

– Aucune franchise – aucuns frais de transfert

**COUVERTURE COMPLÈTE 3 ANS OU 60 000 KM.**

Cette garantie comprend l’Assistance routière 24 heures sur 24 et d’autres avantages, en plus de couvrir les réparations de tout composant du véhicule qui serait défectueux à cause d’un défaut de matériau ou de fabrication dans des conditions normales d’utilisation et d’entretien. Les pneus d’origine sont couverts par des garanties distinctes.

**GROUPE PROPULSEUR 5 ANS OU 100 000 KM.**

Cette garantie couvre les réparations des composants du groupe propulseur qui seraient défectueux à cause d’un défaut de matériau ou de fabrication dans des conditions normales d’utilisation et d’entretien.

**COMPOSANTS PRINCIPAUX DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION 8 ANS OU 130 000 KM.**

Cette garantie couvre les réparations des composants principaux spécifiés du système antipollution qui seraient défectueux à cause d’un défaut de matériau ou de fabrication dans des conditions normales d’utilisation et d’entretien.

**PERFORATION DUE À LA CORROSION 5 ANS/KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ.**

Cette garantie couvre la tôle de la carrosserie, une fois établi qu’au cours d’un usage normal, il s’est produit une perforation due à la corrosion causée par un défaut de matériau ou de fabrication.